



Montagne



Copyright des photos de Chamorix

L'alpinisme désormais classé au patrimoine de l'Unesco

Huit ans après que l'idée a germé – c'était le jour de la remise des prix des Piolets d'Or 2011 – le classement de l'alpinisme sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco est devenu une réalité. « C'est le résultat de longues années de préparation et d'élaboration d'une candidature par les trois territoires situés au pied du massif du Mont-Blanc, s'est réjoui le premier élu chamoniard Eric Fournier. En tant que maire de la commune qui a été le berceau de l'alpinisme et initiateur de cette candidature avec ma collègue de Courmayeur, je suis fier d'avoir été associé à cette démarche collective qui a été un facteur d'enrichissement considérable de la réflexion autour des sources, des valeurs et de l'avenir de l'alpinisme. Car l'alpinisme est beaucoup plus qu'un sport, c'est une pratique enracinée dans le territoire et transmise de génération en génération : un formidable creuset et révélateur de valeurs, gisement inépuisable d'expériences et d'interactions entre l'homme et la montagne. »

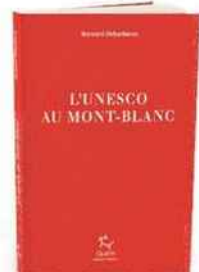
Si la grande cordée* qui a porté cette candidature salue cette reconnaissance prestigieuse, elle sait qu'il s'agit là d'un premier pas – et non pas d'une « entrée au musée » de la pratique –, l'alpinisme étant et restant une activité de transmission vivante, qui a évolué au cours de son histoire et qui continuera d'évoluer.

Prochaine étape pour les États soumissionnaires et la communauté porteuse du dossier : engager des actions de sauvegarde, de défense et de développement, avec comme souci de respecter un principe fondamental : la préservation du libre accès à la haute montagne, pour des pratiques responsables conformes à l'esprit de l'alpinisme. Et de clamer en chœur : « Formation et information seront les clés de la pérennité de la pratique. Les mesures de sauvegarde protégeront les montagnes et l'activité, afin que l'alpiniste puisse continuer à trouver là-haut bonheur et liberté, en toute autonomie et en toute responsabilité de ses gestes. »

* Les États soumissionnaires (France, Italie, Suisse), les municipalités (Chamonix-Mont-Blanc, Courmayeur, Orsières), les Clubs Alpains français (FFCAM), italien (CAI) et suisse (CAS-SAC) et les associations de guides des trois pays.

A lire : L'Unesco au Mont-Blanc

L'alpinisme est entré au patrimoine immatériel de l'humanité. Mais qu'est-ce que cela signifie concrètement ? Comment en est-on arrivé là ? Grâce à qui ? L'universitaire Bernard Debarbieux, qui a suivi le projet depuis l'origine, nous le raconte dans un livre qui vous guidera des « couloirs » de l'Unesco jusqu'au sommet du mont Blanc et répondra à toutes vos questions... sans esquiver la plus belle : qu'est-ce que l'alpinisme ? **L'Unesco au Mont-Blanc**, de Bernard Debarbieux, aux éditions **Paulsen**, 304 pages, 15 € (voir p. 27)



L'alpinisme en quelques chiffres

Union internationale des associations d'alpinisme (UIAA) : 90 associations, 69 pays, plus de trois millions de membres.

Union internationale des associations de guides de montagne (UIAGM) : 25 pays, 6 600 membres, dont 1 700 en France.